



# INFOS PECHE

La lettre de la société de pêche de Tence – Montfaucon  
CHENEREILLES – LE MAS DE TENCE – SI-JEURES – MONTREGARD – RAUCOULES  
Association agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

N° 5 JANVIER 2005

## DE L'EAU, TOUTE L'ANNEE POUR LES RIVIERES, LES POISSONS, LA PECHE

Dès son élection, en juillet 2001, l'actuelle équipe animatrice de l'AAPPMA s'est fixée deux priorités :

- l'action contre les pollutions,
- l'entretien du Lignon et de ses ruisseaux.

Tout n'est pas réglé et notre volonté ne faiblira pas. Cependant des avancées importantes sont en cours avec des réalisations significatives en 2005 (voir page 3).

\*\*\*

Ces progrès acquis, la sécheresse de l'été 2003 et les inquiétudes de l'année 2004 nous conduisent à poser une priorité encore plus essentielle :

améliorer la gestion de la ressource en eau et de ses usages pour à la fois garantir l'avenir de nos ruisseaux et répondre aux besoins domestiques et économiques du territoire (sauvegardons Le Lignon et ses ruisseaux.).

\*\*\*

Bien sûr, cela nous conduit une nouvelle fois à bousculer quelques immobilismes négligents d'enjeux présents et futurs. En même temps nous sommes en phase avec des esprits et des volontés tournés vers l'avenir et nos préoccupations rencontrent celles en cours d'étude par différentes institutions (SAGE, Conseil Général, Communes).

\*\*\*

Chers amis pêcheurs, ces questions seront au cœur de notre ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons beaucoup à échanger et à faire ensemble pour desserrer quelques freins et garantir l'avenir des ruisseaux et de la pêche.

Avec votre fidélité et votre soutien nous avons obtenu quelques belles avancées.

En 2005, Restez fidèles à notre AAPPMA – Participez nombreux à l'Assemblée Générale du DIMANCHE 13 FEVRIER.

Le Bureau

## DES DATES A RETENIR

**DIMANCHE 13 FEVRIER  
ASSEMBLEE GENERALE**

A partir de 9h à la salle de l'ancienne  
gare de Tence

\*\*\*

**SAMEDI 5 MARS  
JOURNEE NETTOYAGE**

A partir de 8h30 et de 14h  
Rendez-vous au local de Bathelane

\*\*\*

**SAMEDI 12 MARS  
OUVERTURE DE LA PECHE**

A partir de 9h  
Accueil au local de Bathelane

\*\*\*

**SAMEDI 2 AVRIL à 9h  
CONCOURS DE PECHE  
Du CLUB MOUCHE « TENCE –  
LIGNON – VELAY »**

\*\*\*

**SAMEDI 28 MAI à 9h  
CONCOURS DE PECHE A LA  
MOUCHE DE L'AAPPMA**

\*\*\*

**SAMEDI 11 JUIN à 14h30  
CONCOURS DES MOINS DE 16 ANS**

\*\*\*

**SAMEDI 16 JUILLET  
CONCOURS OUVERT A TOUS  
TOUTE LA JOURNEE**

\*\*\*

**SAMEDI 6 AOUT 14H30  
CONCOURS OUVERT A TOUS**

## L'AAPPMA DE TENCE – MONTFAUCON C'EST...

**UN TERRITOIRE :** sur les communes de Tence, Montfaucon, Saint-Jeures, Raucoules, Le Mas-de-Tence, Chenereilles et Montregard.

**UNE RIVIERE : LE LIGNON**

**DES RUISSEAUX :** Les Mazeaux, la Sérigoule, le Trifoulou, le Mousse, la Brossette, les Blondes, le Meynier, le Joux...

**UN PLAN D'EAU 1<sup>ère</sup> Catégorie : BATHELANE**  
1 hectare – peuplement en Arc en Ciel – 2 postes handi-pêche – une aire de pique-nique avec WC.

**UN BARRAGE 2<sup>ème</sup> Catégorie : LA VALETTE**

**UN PARCOURS « SANS TUER » SUR LE LIGNON**

En aval du camping de Tence.  
Réserve active toute pêche avec ardiffon écrasé

**UNE ECOLE DE PECHE A LA MOUCHE**  
et en 2005 une école de pêche au carnassier

**UN CLUB DE PECHE A LA MOUCHE**  
Affilié à la Fédération Française de pêche à la Mouche.

### DES DEPOSITAIRES

TENCE – Salon Henri rue d'Annonay  
Presse Les Jonquilles Grande Rue  
MONTFAUCON – Tabac-presse Rue Centrale  
MONTREGARD – Café Montérimard  
SAINT-JEURES Auberge du Lizieux

Une société active, consciente que la promotion de la pêche passe prioritairement par la protection des milieux aquatiques et de la vie piscicole.

Le plaisir du pêcheur a besoin de ruisseaux avec des eaux de qualité et suffisantes, nécessités d'une riche vie piscicole.

\*\*\*

Une société consacrant beaucoup de ses efforts pour intéresser et attacher les jeunes à la pêche avec

- son école de pêche,
- son concours réservé aux moins de 16 ans,
- ses animations avec les scolaires,
- ses tarifs-jeunes au Plan d'eau de Bathelane

\*\*\*

Une société fortement attachée à une réciprocité accueillante, solidaire et active.

Son adhésion à la réciprocité départementale permet à ses sociétaires de pouvoir prendre le **timbre du Club Halieutique**.

Et sans cotisation supplémentaire de bénéficier du droit de pêche au Barrage de Lavalette comme sur l'ensemble des territoires des sociétés réciprocaires de Haute-Loire.

\*\*\*

### ... ET UNE EQUIPE

PRESIDENT :	Paul CHOMAT 67 ans La Pomme Tence	tél : 04.71.65.43.14
VICE PRESIDENT :	Georges BARIOL 48 ans Costerousse Tence	tél : 04.71.65.42.05
SECRETAIRE :	René GAILLARD 59 ans Chemin Chaperon Rouge 43400 Le Chambon-Sur-Lignon	tél : 04.71.59.73.67
TRESORIER :	Denise GIRARD 56 ans Bathelane	tél : 04.71.65.48.49

Jean BARIOL 52 ans Chazeaux St-Jeures  
Christian DUMAS 55 ans Gde rue Tence  
Bernard GODON 57 ans Le Versant Chambon/lignon  
Franck RIBEYRE 34 ans Rue de St-Agrève Tence  
Yves SEYVE 39 ans La Lionchère Tence

Patrice BOYER 38 ans Les Salles Tence  
Georges GIRARD 60 ans Bathelane Tence  
Claude NARDINO 58 ans Les Combes St-Jeures  
Patrice ROUSSON 34 ans La Roche Tence

### SECTION DE MONTFAUCON

Sebastien TOURON 30 ans Jacquet

Pierre CHABANEL 55 ans Le Pontet

Si vous acceptez de participer à leurs côtés au bureau de la société faites acte de candidature au 04.71.65.43.14 ou par courrier BP 45 Tence 43190

Adresse e.mail : [kizou.dumas@wanadoo.fr](mailto:kizou.dumas@wanadoo.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DIMANCHE 13 FEVRIER

Salle de la Gare à Tence

Accueil à 8h30 – Travaux de 9h à 12h

Compte rendu d'activités et Programme 2005  
Rapports financiers – Plan de réserves

\*\*\*

A partir de 10h30

Discussion sur l'appel  
« Sauvegardons Le Lignon et ses ruisseaux »  
et le projet de loi sur l'eau

Tirage de la tombola – Cartes gratuites  
Salut des personnalités et vin d'honneur

Participez à l'Assemblée Générale c'est soutenir  
et encourager les animateurs de notre société ;  
c'est réfléchir et agir ensemble.

## DES AVANCEES CONCRETES CONTRE LES POLLUTIONS

### TENCE

En 2004, travaux à la station de Salettes

En 2004 et 2005, importants travaux d'amélioration  
des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées qui  
réduiront les arrivées d'eau usées dans la Sérigoule  
et réduiront les arrivées d'eaux parasites à la station  
de Salettes.

En 2004, réalisation par le SICTOM d'une station  
particulièrement performante pour traiter les  
lixiviats produits par la décharge de Villemarché  
(7m<sup>3</sup>/jour).

### MONTFAUCON

En 2005 réalisation d'une nouvelle station  
d'épuration.

### SAINT-JEURES

En 2005 réaménagement de la station des Moulins et  
entretien du lagunage du bourg.

### RAUCOULES

Réaménagement prévu de la station d'Oumey

### CHENEREILLES

Réaménagement prévu de la station de la  
Bergeronne

Nous sommes plus en droit d'être vigilants et  
exigeants sur les pollutions d'origine privée ou  
venant de l'amont.

## 2005, UNE ETAPE IMPORTANTE DU CONTRAT RESTAURATION ENTRETIEN DU HAUT-LIGNON

En 2004 les premières réalisations ont été engagées  
**sur la Brossette**, à Montfaucon, à l'ex-lavoir du  
faubourg St-Régis

**sur les Blondes**, au pont de la RD500

**sur le Lignon**, à Tence, en amont de la passerelle  
piétonne au Pont.

\*\*\*

En 2005, les études en cours devraient permettre  
de nouveaux aménagements :

**sur le Lignon** : Levée des Frères et rive droite de  
l'aval,

**sur les Mazeaux** : levée de Salettes et levée  
« Victoire » à Crouzillac

**sur la Sérigoule** : dérivation du Fieu

**sur le Trifoulou** : prise d'eau et dérivation du Petit  
Basset.

\*\*\*

D'autres travaux pourraient être entrepris, dès  
2005, suivant l'attitude des riverains :

**sur les Mazeaux** : prise d'eau Demars

**sur le Trifoulou** : prise d'eau Dantony

**sur le Mousse** : prise d'eau des Moulins

Ces aménagements, dans le respect des droits  
légitimes des riverains et de l'intérêt général,  
lèveront des obstacles dommageables à la  
circulation des poissons et assureront une  
meilleure alimentation en eau du ruisseau.

Plusieurs programmes de nettoyage et  
d'amélioration des plantations de berges sont en  
préparation.

\*\*\*

Notre AAPPMA s'est beaucoup investie pour la  
mise en œuvre de ce CRE par le Syndicat des  
Trois Rivières.

Elle suit avec attention les études en cours et les  
travaux entrepris : la réalisation du CRE se doit  
de répondre aux attentes et aux objectifs  
d'amélioration du fonctionnement des ruisseaux.

Notre AAPPMA et la Fédération Départementale  
contribueront chacune pour 11000 € aux  
financements à la charge des communes.

## LA PECHE A BATHELANE UN LOISIR, UNE DETENTE POUR TOUS

La fréquentation du plan d'eau continue à progresser notamment en fin de semaine dans une ambiance très conviviale.

La progression des peuplements, 1800 kg au lieu de 1500 kg, deux fois par semaine en juillet et en août a été très largement appréciée.

Nous nous félicitons du plus grand nombre de pêcheurs de moins de 16 ans bénéficiaires du demi-tarif.

\*\*\*

En 2005 nous espérons voir augmenter le nombre de conjoints « pêcheuses » à qui a été étendu le bénéfice du demi-tarif.

Nous souhaitons ainsi renforcer encore le caractère familial de la fréquentation de Bathelane que favorisent aussi les tables de pique-nique, l'abri-repas, l'ouverture des WC et les nouveaux barbecues.

\*\*\*

En 2005 nous proposons de ne pas modifier les tarifs des cartes journalières (8 et 10 €), hebdomadaires (18 et 29 €) mensuelles (36 à 50 €).

Seul le prix de la carte annuelle des sociétaires, bloqué en 2004, sera augmenté de 75 à 80 €.

Le prix de la carte annuelle « conjoint ou moins de 16 ans » sera de 40 €.

Les familles auront la possibilité de s'acquitter en deux fois du paiement.

## UN EMBARCADERE A FLAVIAC

Notre projet est approuvé par le Syndicat Mixte, la commune de Chenereilles, Saint-Etienne et les Fédérations Loire et Haute-Loire.

Ainsi les aménagements pour la pêche seront équilibrés sur les deux rives du barrage. Il s'agit aussi de pérenniser le droit de pêche en barque dans le respect des contraintes relatives à un réservoir d'eau potable.

Les embarcadères de Piboulet et de Flaviac seront aménagés et le bénéfice du droit de pêche en barque sera ouvert à tous les pêcheurs avec la possibilité de location de barques.

## REHABILITATION DU MOUSSE

En même temps que nous agissons pour réduire les pollutions et assurer un étiage estival acceptable, nous avons entrepris la **réhabilitation piscicole du Mousse**.

A l'automne 2003 nous avons déversé 10000 petites truitelles (coût pour l'AAPPMA : 1200 €) et mis en réserve l'aval du pont de Pelissac jusqu'au Barrage pour trois années.

A l'automne 2004, nous avons déversé 5000 truitelles farios, sensiblement plus grosses (coût pour l'AAPPMA : 2600 €)

\*\*\*

## LE CLUB MOUCHE TENACE-LIGNON-VELAY

En 2004 nous avons créé ce club unique en Haute-Loire avec l'AAPPMA de St-Didier-En-Velay.

Il offre une cohabitation sereine et enrichissante entre moucheurs « loisir » ou « compétition » et constitue la pièce maîtresse de l'école de pêche.

Fort de ses 27 licenciés, le Club a été représenté dans de nombreux concours-réservoir avec d'excellentes performances.

La triplette A Lardon, Thierry et André Trevez, 2<sup>ème</sup> de la Coupe d'Auvergne a participé à la Finale de la Coupe de France des clubs - Jacques Guilhot s'est qualifié de promotion en 2<sup>ème</sup> division, Marc Désage et Gérard Dadat ont accédé à la 1<sup>ère</sup> division-réservoir.

En montage de mouches Thierry Trevez s'est classé deux fois 4<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> des épreuves du Championnat de France.

En 2005, le Club participera a des compétitions en rivière. Il organisera plusieurs journées d'initiation et de perfectionnement pour adultes  
S'inscrire au 04.71.65.43.14

\*\*\*

## L'ECOLE DE PECHE A LA MOUCHE

La 2<sup>ème</sup> partie du programme 2004-2005 se déroulera au Plan d'eau de Bathelane de 14h à 17h

MERCREDI 2 Mars - 9 Mars - 16 Mars - 6 Avril - 13 Avril

Au programme :

- approfondissement de la fabrication des leurres
- perfectionnement du lancer
- pêche en plan d'eau et rivière

Renseignements et inscriptions au 04.71.65.43.14 et au 04.71.59.86.38

e.mail : kizou.dumas@wanadoo.fr